

Île-des-Soeurs, le 3 juillet 2013

Sujet : Projet de construction d'une école primaire à l'Île des Soeurs

Bonjour Monsieur Doray,
je suis résidente de l'île depuis 17 ans.

J'ai deux filles qui sont maintenant au secondaire, mais qui ont fréquenté l'école Île-des-Soeurs au primaire. Je considère qu'elles ont joui d'un immense privilège, celui de fréquenter une école de quartier, à distance de marche, dans un environnement verdoyant et sécuritaire.

Je suis d'avis que TOUS les enfants de l'Île-des-Soeurs devraient pouvoir jouir d'un pareil privilège, et c'est pourquoi que suis entièrement en accord avec l'idée d'un projet d'une nouvelle école.

Cependant, je m'oppose à la localisation qui nous est proposée par l'arrondissement.

D'abord pour une question de sécurité, je trouve que l'emplacement est loin d'être idéal, avec le flot de trafic qui y passe quotidiennement et qui ne fera qu'augmenter avec cet emplacement proposé. Certes, l'école attirera une clientèle piétonnière en partie. Mais c'est écrit dans le ciel que le débit de voitures augmentera considérablement avec la venue de cette école. On n'a qu'à constater la quantité de véhicules qui font présentement la queue sur la rue de Gaspé et sur le boulevard Île-des-Soeurs pour accéder à l'école existante. Tous ceux-ci feront désormais la queue sur les boulevards Île-des-Soeurs et René-Lévesque pour reconduire leurs enfants matin et soir. Ça ne peut pas faire autrement que résulter en un bouchon-monstre au carrefour giratoire, pas seulement pour les parents des écoliers, mais pour tous ceux qui tenteront de quitter l'Île pour le travail le matin, ou en revenir en fin d'après-midi.

Soit dit en passant, je m'oppose également à l'installation de feux de circulation à l'Île, chose qui se concrétisera certainement en conséquence de l'emplacement proposé.

De plus, je trouve absurde de concevoir une école qui n'accommode pas de stationnement sur place pour le corps enseignant et administratif, ainsi que les parents et bénévoles qui la visiteront sur une base régulière. J'ai travaillé à titre de bénévole à l'école Ile-des-Soeurs, donc j'en sais quelque chose. Lorsqu'il fait beau, oui, on peut se rendre à pied. Mais plus de la moitié de l'année scolaire est sous le signe de la pluie, la neige ou le froid. De dire (comme les urbanistes l'ont fait lors de la soirée de consultation du 17 juin) que des arrangements "pourront peut-être pris ultérieurement avec le centre commercial", ou que les gens désirant se stationner "pourront le faire aisément sur les rues adjacentes à l'école", fait preuve, à mon avis, d'un manque prononcé de vision et de logique.

La préservation de nos parcs et espaces verts est un autre aspect de ce projet qui me tracasse. Mais je ne m'y attarderai pas ici car il a déjà été chaudement exprimé lors de la consultation publique. Je dirai, cependant, que je m'oppose à la perte de nos espaces verts ainsi qu'à la vente de nos parcs.

Mais ce qui me laisse plus que perplexe dans tout ce dossier, ce n'est pas tellement le "court terme", mais plutôt le "moyen terme" et le "long terme". C'est-à-dire, admettons que le projet tel que proposé voit le jour. Peut-être que cette seconde école primaire répondra à la demande démographique pour quelques années, mais ensuite? Avec toutes les nouvelles constructions prévues à l'Île dans les 10, 20 ou 30 prochaines années, et le taux de natalité élevé chez les familles immigrantes qui viennent y résider en nombres toujours croissants, les deux écoles primaires ne suffiront plus! Et que ferons-nous? On devra trouver un site pour une troisième école!

(suite...)

Qui plus est, les résidents de l'Île réclameront éventuellement la construction d'une école secondaire pour accommoder tous les écoliers au-delà du primaire. Même monsieur Yves Sylvain, Directeur général la Commission Scolaire Marguerite-Bourgeois a exprimé, lors de la consultation publique du 17 juin, son désir de voir la construction d'une école secondaire à l'Île un jour. Je cite:

1815 *Je vous dirais que nous, Marguerite-Bourgeois, puis je ne parle pas juste en mon nom, je connais l'orientation de la présidente de la commission scolaire, nous, Marguerite-Bourgeois, on aimerait bien à tout le moins éventuellement, si on avait une autre école primaire, avec un terrain plus grand dans le futur, **offrir au moins un premier cycle secondaire** sur l'Île-des-Sœurs. Au moins le 1 et 2 en continuité avec l'école primaire. **Et je pense que ça aiderait bien la population.***

Et donc voici ma question ultime : si on s'entend déjà pour dire que tôt ou tard nous aurons besoin d'une troisième école primaire, et/ou une école secondaire à l'Île, **où vont-ils la construire?** Vont-ils empiéter davantage sur le Parc de la Fontaine pour répondre à ce besoin, et de ce fait même détruire d'autres espaces verts et parcs? Ou bien un site alternatif ou terrain vacant apparaîtra-t'il comme par magie à ce moment-là? J'aimerais savoir pourquoi la Ville ne considère-t'elle pas un terrain plus vaste ailleurs à l'Île (dans le secteur du Parc Archambault par exemple) dès aujourd'hui, qui permettrait l'addition et l'expansion d'installations futures selon les besoins?

Je réclame donc une évaluation indépendante des sites alternatifs à l'Île avant de s'arrêter définitivement sur le "triangle vert" au carrefour giratoire.

L'arrondissement Verdun a trouvé le moyen de diviser la population sur cette question pressante, et c'est bien dommage car à la base nous sommes une belle petite communauté qui partage, à mon avis, les mêmes préoccupations et qui souhaite que tous puissent y résider en harmonie. À mon avis, l'arrondissement et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois ont le devoir de trouver une solution acceptable par l'ensemble de notre communauté sans la diviser.

Pour cette raison, je prie l'OCPM de rejeter le projet.

Merci Monsieur Doray de votre écoute et impartialité dans ce dossier qui nous déchire depuis trop longtemps.

Respectueusement,

Kristine Puspurs